



Communiqué de Presse

En signant la « Charte Romain Jacob », le groupe HSTV et le CHU de Rennes s'engagent dans une nouvelle dynamique en faveur des personnes porteuses de handicap

Rennes, le 8 janvier 2019 – **Dans le cadre de leur partenariat privilégié, le groupe Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV) et le CHU de Rennes, défenseurs des mêmes valeurs d'humanisme et de service public, améliorent et coordonnent leurs offres de soins respectives au service des personnes porteuses de handicap afin de fluidifier d'améliorer leur accès aux soins.**

Dans un engagement commun, le Groupe HSTV et le CHU de Rennes ont choisi de **signer la Charte Romain Jacob sous le regard bienveillant et accompagnant de Monsieur Pascal Jacob**. Cette journée du 8 janvier permet ainsi de lancer une nouvelle dynamique partagée et de dégager les nouveaux axes d'actions en faveur des personnes handicapées.

Une sous-commission Handicap et Soins au sein du Groupe HSTV

Dans le respect des valeurs portées par le Groupe pour « faire fleurir l'hospitalité » et conformément à son projet stratégique, l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve renforce sa politique en faveur des personnes porteuses d'un handicap.

Ainsi, après la création ou la rénovation de foyers d'hébergement, la création d'un accueil de jour et de nouvelles places pour les personnes handicapées vieillissantes, HSTV souhaite renforcer sa capacité d'accueil spécifique en court séjour.

Pour y parvenir, le Comité médical et des soins du Groupe a créé une sous-commission Handicap et Soins composée de personnels soignants, de représentants des usagers et de représentants des établissements sociaux et médicaux sociaux dans le domaine du handicap. Cette démarche doit permettre de conforter ou de créer une offre de soins adaptée dans les établissements.

L'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées : objectif 2019 du Comité mixte patients-professionnels de santé du CHU de Rennes

Pour le Centre Hospitalier Universitaire de Rennes, la signature de la Charte Romain Jacob représente « un engagement fort pour améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap au sein de notre CHU » affirme Madame Anatole-Touzet, directrice générale qui ajoute : « nous ne devons laisser aucun patient de côté : c'est notre mission de service public que de garantir à chacun une prise en charge en fonction de ses besoins ». Améliorer l'accompagnement, la visibilité et la coordination des prises en charge et de l'accueil, mieux former et sensibiliser les professionnels de santé : tels sont les engagements du CHU de Rennes pour les patients porteurs de handicap !

Dès 2018, le comité mixte patients-professionnels de santé de l'établissement s'était saisi du sujet, en application de la charte du CHU sur le parcours patient (art. 10) : l'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées est en effet l'objectif 2019 des groupes de travail issus du comité.

D'autres éléments de contexte ont également participé à la décision tels que les indications du Guide HAS sur l'accueil et la prise en charge des personnes handicapées et l'intégration, dans le référentiel Certification V 2020, de la prise en charge des personnes en situation de handicap au sein de la thématique centrale des parcours patient.

Le CHU entend donc conforter les actions existantes et en impulser de nouvelles.

Dans ce cadre, l'établissement a récemment participé à la réponse à un appel à projet régional sur des dispositifs de consultations dédiées aux soins des personnes en situation complexe de handicap (enfants et adultes) et organisera, en 2019 une semaine thématique « qualité et sécurité des soins » dédiée à la prise en charge des personnes en situation de handicap afin de sensibiliser tous les professionnels sur cet enjeu. Le groupe de travail du comité mixte patients-professionnels de santé proposera des actions sur l'adaptation des pratiques d'accueil et de soins des personnes handicapées. Enfin, la mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmé en application de la loi Handicap du 11 février 2005 (31 bâtiments concernés par la mise en accessibilité des locaux) sera poursuivie.

Signature commune de la Charte Romain Jacob

Le colloque Handicap et Soins organisé le 8 janvier 2019 est donc l'occasion pour le Groupe HSTV et le CHU de Rennes de **signer conjointement la Charte Romain Jacob**, dont l'objectif est de fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap, **en présence de Monsieur Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique.**

A propos du groupe HSTV

HSTV est un groupe de neuf établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif : hôpitaux, cliniques, EHPAD, foyers de vie. Huit d'entre eux sont situés en Bretagne et un en Provence. Son siège est à Lamballe (22).

HSTV a été créé en 2010 par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve pour conforter et développer ses établissements, dont certains existent depuis plus de 350 ans.

HSTV compte près de 2 400 salariés (pour 2 000 ETP) et gère 175 millions d'euros de budget. Il offre une capacité de 2354 lits et places (1/3 sanitaire, 2/3 médico-social). 50 000 personnes sont soignées et hébergées chaque année au sein de ses établissements, notamment la polyclinique Saint-Laurent et l'hôpital de Bain-de-Bretagne.

Les missions et les valeurs d'HSTV s'inscrivent dans le souci d'accueillir et de prendre soin de tous dans un cadre de service public.

A propos du CHU de Rennes

Etablissement pivot du GHT Haute Bretagne et classé parmi les 9 premiers établissements publics français en matière de soins*, le CHU de Rennes, offre une capacité d'hospitalisation de plus de 1830 lits et places. En 2017, l'établissement a pris en charge 131 940 patients en hospitalisation, 528 207 consultations (médecine, chirurgie et gynécologie obstétrique), et près de 113 918 passages aux urgences. Son budget total s'élève à 733M€.

Outre un large éventail de services cliniques d'excellence couvrant l'ensemble des besoins de santé, le CHU dispose d'un plateau médico-technique de pointe dédié au diagnostic et à la médecine interventionnelle.

Il propose une offre de soins de premier niveau à la population rennaise et bretonne mais également une offre de recours et compte 9155 professionnels dont 840 médecins seniors. Le CHU est impliqué dans 14 unités mixtes de recherche et dispose de deux fédérations hospitalo-universitaires labellisées.

Avec son projet de reconstruction #NouveauCHURennes, l'établissement vise à regrouper sur un site unique l'ensemble des activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique pour mieux répondre à ses missions de soins, d'enseignement, de recherche, de prévention et d'innovation.

** Palmarès Le Point août 2018*

Contacts presse

Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve (HSTV)

Myriam Claude, chargée de communication

Tél. : 02 96 31 94 96

m.claude@hstv.fr

CHU de Rennes

Direction de la communication

Tél. : 02 99 28 42 40

direction.communication@chu-rennes.fr